COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/06/19-02 Du conseil municipal du 19 juin 2025

Date de convocation: 13 juin 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 23 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf juin à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN April de réception en préfecture Date de télétransmission : 23/06/2025

Date de télétransmission : 23/06/2025

Date de réception préfecture : 23/06/2025

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, FORNERET Sarah, MALERBA Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s): Madame Muriel LERAUX qui donne pouvoir à Madame Isabelle GALMEL, Madame Sandra YBERT qui donne pouvoir à Madame Lydie MALERBA, Monsieur Pierre EDINE qui donne pouvoir à Monsieur Arnaud COUILLARD.

Absent(s): non excusés: 0

	NOMBRE DE CONSEILLERS	
	En exercice: 15	
Présents : 12	Absents: 3	Procurations : :
	Votants: 15	

Monsieur Luc AUBIN a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de procéder à des réajustements des amortissements de subventions suite au vote du budget, Monsieur Rodolphe JARDIN propose les modifications budgétaires suivantes :

Budget Commune

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 65 - article 65888 : - 0.25 € Chapitre 042 - article 681 : + 0.25 €

Recettes d'investissement

Chapitre 042 - article 2804182 : + 0.25 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

Le secrétaire de séance

Luc AUBIN

Le Maire Rodolphe JARDIN

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés. Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le Publication sur le site internet le